



Formation Plomb à destination des opérateurs de chantier

Formation préalable destinée aux travailleurs pouvant être exposés au plomb lors d'interventions suivant les articles R. 4412-59 à R. 4412-93

Public

Cette formation s'adresse aux salariés qui sont exposés au risque plomb dans le cadre de leurs interventions.

Objectifs

Connaître les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés
Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiène à appliquer
Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

Contenu

L'élément plomb et ses différentes formes
Les différentes sources de la pollution au plomb
Les pathologies associées et Identifier les voies d'intoxication
Les effets d'une intoxication au plomb et la surveillance médicale
Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
Le contexte réglementaire
Les procédures d'intervention recommandées
Les différents Moyens de Protection Collective et les Equipement de Protection Individuelle
Les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone
→ Evaluation théorique (QCM)
→ Evaluation pratique en continu

Prérequis

Avoir + de 18 ans
Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français
Aptitude médicale au poste de travail pour participer à la formation pratique pour l'accès à la plateforme pédagogique

Méthodes et moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques sur plateforme pédagogique.

Durée : 1 journée (7 heures)

Nombre de stagiaires : Maximum 10 personnes

Moyens de suivi de la formation : Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

Évaluation des acquis de formation : Une épreuve théorique est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

Validation : À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis et une attestation de présence.